



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

timbres

Question écrite n° 38349

Texte de la question

M. Alain Marleix interroge M. le ministre de l'intérieur sur le bien-fondé qu'il y avait à ce que la Poste prenne le mouvement des Femén le 16 juillet 2013 pour représenter la Marianne française sur les vignettes postales. Il lui demande si cette initiative malheureuse ne doit pas faire l'objet tout au moins d'une observation auprès des décideurs pour éviter à l'avenir que soient mis en lumière des activistes troublant tout de même l'ordre public, comme ce fut le cas des membres de ce mouvement en la cathédrale Notre-Dame-de-Paris le 12 février 2013 et qui a entraîné l'arrestation de neuf d'entre elles.

Texte de la réponse

Depuis le début de la Vème République, chaque président nouvellement élu choisit une figure pour illustrer le timbre Marianne dédié à l'affranchissement du courrier à destination de la France, de l'Europe et du monde. Cette année, le Président de la République a décidé de donner à ce timbre le visage de la jeunesse, qui constitue l'une des priorités de son quinquennat. Il a souhaité, pour la première fois, mobiliser et impliquer directement des jeunes en les invitant à élire la représentation de Marianne qui symbolise le mieux, à leurs yeux, les valeurs de la jeunesse. Le cahier des charges précisait les attendus du concours qui consistaient essentiellement à la réalisation d'un dessin portant sur le thème de « Marianne et la jeunesse ». C'est ainsi qu'un jury composé de lycéens issus de tout le territoire métropolitain et d'Outre-mer a retenu, parmi quinze créations sélectionnées par un jury d'experts et de personnalités, les trois visages qui incarnent le mieux, pour eux, les valeurs de la jeunesse. Cette votation lycéenne a été l'occasion d'organiser au sein des classes un débat sur les valeurs de la jeunesse, d'amener les élèves à exercer un regard critique sur des oeuvres et de leur faire découvrir l'univers philatélique. Les trois créations plébiscitées par ce collège de jeunes électeurs ont guidé le choix final du Président. Le timbre de la République a été dévoilé lors d'une manifestation organisée le 14 juillet 2013, au palais de l'Élysée, en présence d'une délégation d'élèves délégués de chacune des classes.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marleix](#)

Circonscription : Cantal (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38349

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 septembre 2013](#), page 9874

Réponse publiée au JO le : [11 mars 2014](#), page 2427